

Des oiseaux migrateurs à Molsheim

Ô cigogne, suspends ton (en)vol



Bâtiment Streicher

Pour la garderie et les associations



Service scolaire

Offrir une meilleure lisibilité



Natation synchronisée

Le ballet des ondines



Au sommaire

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER GARANTI

GUY HOQUET
L'IMMOBILIER

ACHAT-VENTE-LOCATION
GESTION LOCATIVE

GUY HOQUET VOUS ACCUEILLE
DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

9 avenue de la Gare MOLSHEIM

Centre lavage AUTO
Nouveau portique de lavage
avec brosse à mousse

Wap

Parking COOP - MOLSHEIM

HIRSCHNER
entreprise de construction
neuf - rénovation - carrelages - pavages

LA COMPÉTENCE
EN ACTION

Promoteurs privés
Publics - Particuliers
Rénovation

43, rue de Wolfisheim
67810 HOLTZHEIM

☎ 03 88 78 14 14
www.hirschner.fr

EVENEMENT

Restructuration et extension de la mairie	Pages	4 et 5
Une première étape franchie		
Réaménagement du bâtiment Streicher	Pages	6 et 7
Pour la garderie et les associations		

EDUCATION

Service scolaire et périscolaire	Pages	8 et 9
Offrir une meilleure lisibilité		

HISTOIRE

Hôtel de la Monnaie	Pages	10 et 11
1150 ans d'histoire des ateliers monétaires de France		

SOCIAL - SOLIDARITE

Ecole alsacienne de chiens-guides d'aveugles	Page	12
Association Servir		

VIE LOCALE

Numérisation des registres d'Etat civil	Page	13
Assurer une meilleure accessibilité		
Budget 2014	Pages	14 et 15
Une gestion rigoureuse, Un avenir à consolider		
Carte d'identité de Molsheim	Pages	16 et 17
Une Ville où il fait bon vivre		

REPORTAGE

Insolite à Molsheim	Pages	18 et 19
Le refuge des cigognes		

SPORT

Club de natation synchronisée	Pages	20 et 21
Le ballet des ondines		

VIVRE ENSEMBLE

Conteneurs de textiles usagés Le Relais	Pages	22 et 23
Pour une valorisation de la collecte		

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim	Pages	24 et 25
Le point sur les travaux		

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ?	Page	26
---------------------------	------	----

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc	Page	27
-----------------------	------	----

En couverture, les cigognes de la Maison des élèves (Photo Jérémy Wagentruz)

Directeur de la publication	: Laurent Furst
Co-directeur de la publication	: Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction	: Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture	: Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Lauran, Renée Serrats et Clarisse Urweiller
Coordination, et mise en page	: Chloé Duffner et Régine Sérange
Photos	: Mairie de Molsheim, René Fischer, Hervé Colson, Jérémy Wagentruz et documents remis
Publicité & impression	: Chryss Imprimerie
Dépôt légal à parution	
www.molsheim.fr	



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

La réforme des rythmes scolaires est désormais en passe d'être mise en œuvre à Molsheim.

Dès le mois de septembre, les élèves et leurs familles vivront selon de nouveaux horaires arrêtés suite aux discussions menées avec l'Inspecteur de l'éducation nationale, les directeurs d'écoles, les parents d'élèves élus, le tout sur la base de consultations organisées par les uns et les autres.

A titre personnel, je n'étais pas favorable à cette réforme dans la mesure où elle engendre de nouvelles charges pour les familles comme pour les municipalités, mais mon rôle en tant que maire est de faire en sorte qu'elle s'organise le mieux possible. C'est la raison pour laquelle je ne me suis pas placé comme d'autres élus dans une logique d'opposition frontale. Je le regrette d'autant moins que nous avons pu trouver une solution assez consensuelle avec l'ensemble des parties.

Suite à cette nouvelle donne, il nous a semblé opportun de régler un problème que nous connaissions en interne. Jusqu'à présent certains services périscolaires étaient organisés par l'Office municipal des sports,

d'autres plus nombreux par le Centre communal d'action sociale. Deux employeurs différents : l'un de droit privé, l'autre de droit public. Deux tarifications, des systèmes de facturation non compatibles. Tout cela fonctionnait, sans pour autant être totalement satisfaisant.

En mairie, l'heure était venue de réorganiser la **Direction de l'accueil et des services à la personne (Dasp)** et de créer en son sein un véritable **Service scolaire et périscolaire (SSP)**. Vingt-neuf agents ont ainsi changé d'employeur, puisque l'ensemble du personnel est désormais placé sous l'égide directe de la Ville. Vu de l'extérieur, cela peut paraître anecdotique, mais en interne un travail considérable aura été mené par les équipes administratives. Je les en remercie et j'aimerais dire à l'ensemble des agents de ce nouveau service ma gratitude pour leur compréhension et notre confiance collective pour la qualité du travail fait au service des enfants.

J'aimerais associer à ces quelques mots l'ensemble des adjoints et des élus du conseil municipal qui ont permis de rendre cette évolution possible.

Votre Maire,
Laurent Furst

Restructuration et extension de la mairie

Une première étape franchie

La deuxième tranche des travaux de la mairie a démarré le 20 mai avec la mise en place de la grue sur la place de l'Hôtel de Ville. L'ancien bâtiment de l'aile droite a entièrement été désossé. Parallèlement, les ouvriers se sont attaqués à l'immeuble abritant l'ancien point Coop.

Calendrier des travaux

13 mai 2014
Mise en place du radier

20 mai 2014
Montage de la grue

20 mai 2014
Fermeture du parking

Mai 2014
Mise en impasse de la rue Saint-Martin

Mai 2014 au 1^{er} semestre 2015
Démolition et reconstruction de l'aile droite

Mai 2014 au 2^e semestre 2015
Démolition charpente et intérieurs de l'ancien bâtiment Coop
Reconstruction bâtiment archives et bâtiment police municipale

Juin 2014 à octobre 2014
Mise en place du nouveau réseau de chauffage bâtiment mairie

2^e semestre 2015
Lots de finition pour les bâtiments archives, police et jonction

Décembre 2015
Fin prévisionnelle du chantier

Les travaux de réhabilitation de la 2^e tranche de la mairie ont réellement débuté le 24 mai. Ils ont été planifiés pour répondre à différents objectifs :

- Réorganisation des services : services scolaires et périscolaires, police municipale
- Optimisation de l'accueil des concitoyens : passeport, urbanisme
- Obligation de créer un espace archives conforme
- Affrontement et anticipation des évolutions réglementaires : plan communal de sauvegarde, carte d'identité...

Ces travaux s'accompagnent de nombreuses nuisances inévitables pour tout chantier de cette

envergure s'effectuant au cœur du centre-ville. Pour optimiser sa durée, les services techniques de la Ville et l'architecte responsable de la maîtrise d'œuvre ont décidé d'installer une grue sur la place de l'Hôtel de Ville pour travailler simultanément sur la restructuration de l'aile droite et sur le bâtiment qui abritait le point Coop. Cette mesure très encombrante physiquement permet ainsi de réduire significativement la durée du chantier de six mois environ.

S'agissant des autres contraintes, l'inaccessibilité au parking de la mairie jusqu'au 1^{er} trimestre 2015 peut sembler déroutante.

Toutefois il est utile de rappeler que l'offre de stationnement sur le territoire de la commune s'élève à



Le bâtiment qui abritait l'ancien point Coop a été entièrement désossé. Ne seront conservés que les murs et une partie de la charpente

15 parkings sans limitation de durée
2 parkings en zone bleue

- P₀** PARKING DEVANT L'ÉGLISE
34 PLACES + 1 GIGI/GIC
- P₁** PARKING DU GAL STREICHER
18 PLACES + 1 GIGI/GIC
- P₂** PARKING PLACE DU MARCHÉ
environ 100 PLACES
- P₃** PARKING DE LA CHARTREUSE
21 PLACES
- P₄** PARKING DES ÉTUDIANTS
24 PLACES
- P₅** PARKING COUR DES CHARTREUX
16 PLACES + 1 GIGI/GIC (zone bleue)
- P₆** PARKING COUR DES CHARTREUX
16 PLACES + 1 GIGI/GIC (zone bleue)
- P₇** PARKING DE POUDDRIÈRE
10 PLACES
- P₈** PARKING DES JÉSUITES
85 PLACES + 3 GIGI/GIC
- P₉** PARKING KELLERMANN
54 PLACES + 2 GIGI/GIC
- P₁₀** PARKING DE LA MONNAIE
68 PLACES + 3 GIGI/GIC + 3 BUS
- R₁** PARKING COULAUX
6 PLACES
- R₂** PARKING rue des Sports côté nord
28 PLACES + 1 GIGI/GIC
- R₃** PARKING rue des Sports côté canal
69 PLACES + 3 GIGI/GIC
- R₄** PARKING PLACE LAISSE: GIRON
12 PLACES + 1 GIGI/GIC
- R₅** PARKING SAINT-GEORGES
57 PLACES + 20 GIGI/GIC
- R₆** PARKING RUE DE L'HÔPITAL
18 PLACES + 1 GIGI/GIC

Près de 2 400 places
de stationnement
à Molsheim !

Solutions de stationnement au centre-ville pendant les travaux mairie



La Ville dispose de près de 2 400 places de stationnement dont un peu plus de 250 en zone bleue sur l'ensemble de son territoire. Le seul parking de la mairie comprend 62 places, soit à peine 2,5 % de l'offre communale.



L'aile droite de la mairie a été entièrement vidée. Les cloisons ont été arrachées et la façade donnant sur la cour a été démolie.

près de 2 400 places (Voir notre plan ci-dessus).

Par ailleurs, la mise en impasse de la rue Saint-Martin impose un accès unique par la rue des Etudiants, même pour les riverains. Cette mesure vise à sécuriser les abords du chantier et prévenir tout incident.

Une permanence téléphonique a été mise en place par la mairie. Du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 15, il est possible de contacter le secrétariat du service technique (tél. 03 88 49 58 40). En soirée, le week-end et les jours fériés, la permanence est assurée au 06 29 44 79 50.

Régine Sérange



Réaménagement du bâtiment Streicher

Pour la garderie et les associations

Les travaux du bâtiment Streicher débuteront dès la fin octobre pour une durée approximative de huit mois, soit durant toute l'année scolaire. Le chantier concerne l'agrandissement de la garderie et l'aménagement du 1^{er} étage en locaux associatifs. Il s'effectuera en respectant les contraintes techniques imposées par la législation pour tous les établissements recevant du public.

Lors de la délibération du 15 février 2013, le Conseil municipal attribuait le marché de maîtrise d'œuvre du réaménagement du bâtiment Streicher au cabinet Claude Schwengler. Avec l'augmentation du nombre d'enfants à accueillir en garderie et lors de la pause de midi, la Ville a décidé de dédier entièrement le rez-de-chaussée du bâtiment à l'accueil périscolaire en aménageant une salle de jeux en lieu et place de l'actuel local occupé par Caritas Secours Catholique.

Le premier étage desservi par un escalier et un ascenseur hébergera différentes associations (lire notre encadré et notre plan ci-contre). Avec ce nouvel espace, ce sont près de 50 associations qui bénéficieront d'un local de réunion en site propre.

Côté chantier, dans un souci de préserver la sécurité des enfants avant tout, la Ville a décidé d'installer des bâtiments modulaires dans la cour de l'école maternelle du Centre

destinés à accueillir les élèves le matin de 7 h 30 à 8 h ; le midi de 11 h 30 à 13 h 30 et le soir de 16 h à 18 h 30.

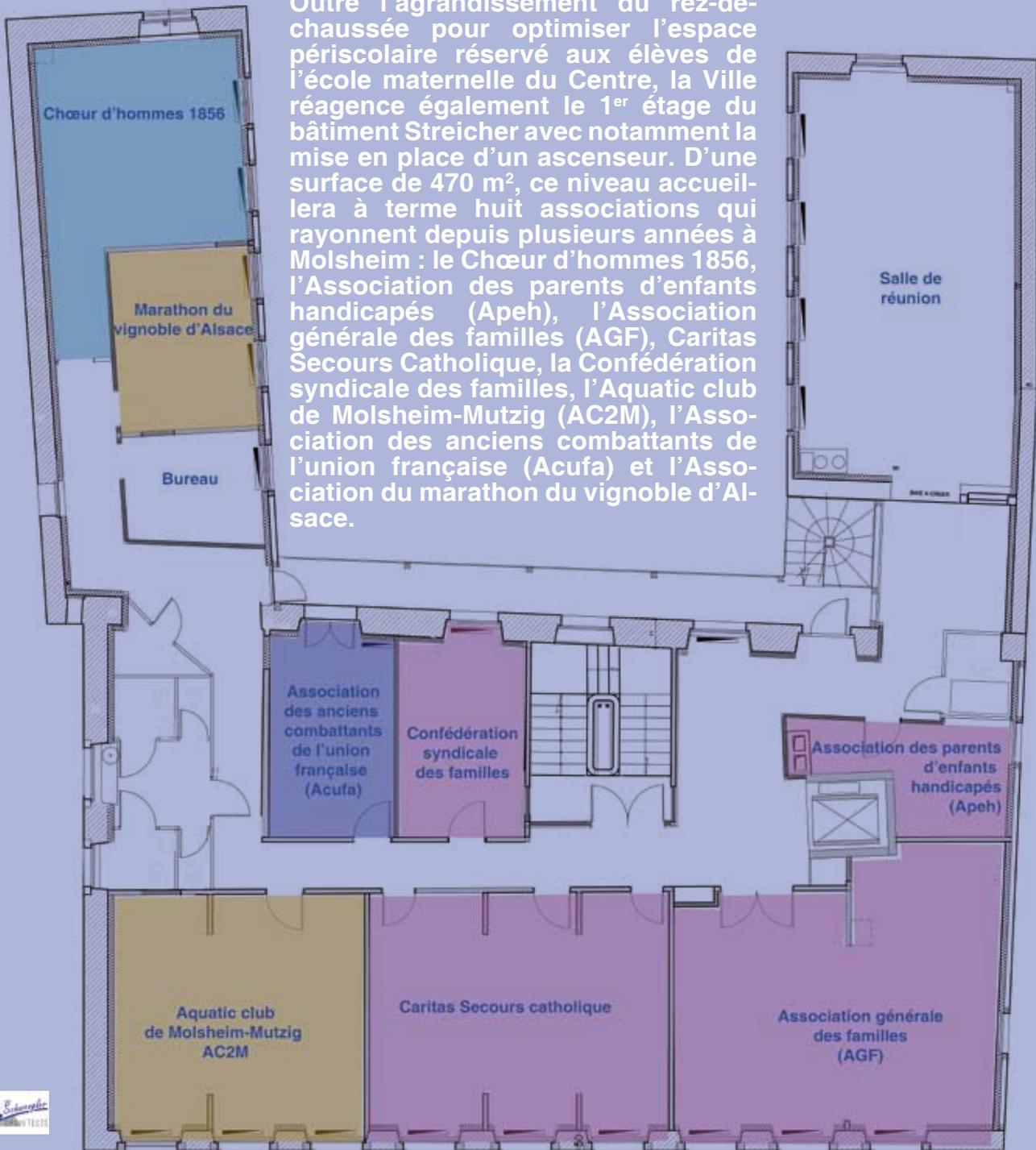
Cette solution a été privilégiée au déplacement en bus des enfants vers d'autres garderies, considéré comme plus accidentogène et chronophage. En outre avec la mise en place des APC (activités pédagogiques complémentaires), il aurait fallu prévoir des déplacements supplémentaires pour déposer les enfants libérés à 17 h.

Les bâtiments modulaires peuvent être *a priori* considérés comme moins confortables pour les enfants et le personnel mais la volonté de la commune était de préserver la tranquillité des enfants et d'éviter le stress engendré par les déplacements incessants de site à site (jusqu'à quatre par jour !).

Afin d'assurer le bon déroulement des travaux, la Ville espère pouvoir compter sur la patience et la compréhension de tous.

Plan de réagencement du 1^{er} étage du bâtiment Streicher

Outre l'agrandissement du rez-de-chaussée pour optimiser l'espace périscolaire réservé aux élèves de l'école maternelle du Centre, la Ville réagence également le 1^{er} étage du bâtiment Streicher avec notamment la mise en place d'un ascenseur. D'une surface de 470 m², ce niveau accueillera à terme huit associations qui rayonnent depuis plusieurs années à Molsheim : le Chœur d'hommes 1856, l'Association des parents d'enfants handicapés (Apeh), l'Association générale des familles (AGF), Caritas Secours Catholique, la Confédération syndicale des familles, l'Aquatic club de Molsheim-Mutzig (AC2M), l'Association des anciens combattants de l'union française (Acufa) et l'Association du marathon du vignoble d'Alsace.



Service scolaire et périscolaire

Offrir une meilleure lisibilité

Profitant de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 - 2015, la Ville de Molshheim a souhaité réorganiser les services scolaires et périscolaires pour offrir une meilleure lisibilité à l'ensemble des familles des quelque 950 élèves fréquentant les bancs des écoles molshémiennes,

Depuis le 1^{er} janvier, Christine Serbont, jusqu'alors directrice du service d'accueil, des affaires scolaires et du centre communal d'action sociale (CCAS), occupe désormais le poste de directrice générale adjointe. Sa nomination a entraîné une intense réflexion autour de la réorganisation des différents services dont elle avait la responsabilité.

Il a ainsi été décidé de recenser les différentes activités puis de créer la **Direction de l'accueil et des services à la personne (Dasp)**.

Placée sous l'égide de la Ville et opérationnelle dès la prochaine rentrée, cette entité regroupe :

- L'accueil
- Le Centre communal d'action sociale ou CCAS
- Le service unique scolaire et périscolaire (SSP)

Missions du SSP

Ce nouveau pôle, sous la direction de Jessica Franquet, qui rejoindra la mairie dès le mois d'août aura en charge :

- les affaires scolaires
- les services de garderies et restaurations scolaires
- l'Accueil de loisirs sans hébergement ou ALSH en maternelle et élémentaire, en périodes scolaires et pendant les vacances. Ces services étaient gérés jusqu'à présent par le CCAS et l'Office municipal des sports - OMS.

Pourquoi une telle réorganisation ?

Cette réorganisation s'imposait comme une évidence avec notamment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires lors de la prochaine rentrée scolaire. Elle entraînera une meilleure lisibilité auprès des concitoyens tout en optimisant et valorisant le travail des différents agents communaux.

1. Guichet unique pour les familles pour toutes les questions scolaires et périscolaires, quelle que soit la fréquentation des écoles (maternelles ou élémentaires)
2. Clarté dans le fonctionnement des structures avec une harmonisation :
 - des tarifs pour la garde et la restauration

- des horaires et périodes d'ouverture/fermeture des structures identiques

3. Interlocuteur unique pour tous les partenaires (écoles, prestataires, partenaires institutionnels...) avec une lisibilité dans le fonctionnement des services

4. Meilleure cohérence des procédures en interne : envoi unique pour les informations aux familles (calendriers, bulletins d'inscription...), facturation unique, traitement centralisé des impayés...

Cette réorganisation impose également une redistribution des cartes dans le tableau des effectifs de la Ville. Les 29 agents actuellement en poste auprès du CCAS ou de l'OMS et concernés par cette évo-

Une nouvelle organisation avec la création du Service scolaire et périscolaire

Direction de l'Accueil et des Services à la Personne (Dasp)		
Accueil	Service scolaire et périscolaire (SSP)	Centre communal d'action sociale
Accueil physique et téléphonique	Affaires scolaires	Actions et aides sociales
Pièces d'identité	Structures périscolaires en maternelles et élémentaires	Crèche familiale
Etat-civil	Restauration scolaire	Résidence le Moulin
Elections	Accueil de loisirs	Service animation jeunes SAJ
Cimetières		

lution ont été approchés par le service des ressources humaines. Ils ont tous accepté leur transfert et dépendront désormais de la Ville. Il s'agit de :

- Quatre agents de l'OMS, dont trois à temps plein et un à 80 %
- 25 agents du CCAS, dont 15 titulaires et neuf non titulaires (13 monitrices de garderies, dont deux contrats aidés, huit surveillants de cantine/service en salle, une préparatrice en cuisine, une coordinatrice de garderies et une responsable petite enfance.

R.S.

Le SSP en bref

Bernadette Piettre (à g.) et Stéphanie Collé (à d.), sont les deux responsables du SSP, situé au bureau 4A, entrée A de la mairie. Tous les parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires seront informés des nouvelles modalités d'inscription et de fonctionnement du SSP.

Renseignements :
Tél. 03 88 49 58 37
Email : ssp@molsheim.fr



Hôtel de la Monnaie



1150 ans d'histoire des ateliers monétaires de France

Fondée en 864, la "Monnaie de Paris" est aujourd'hui la seule institution nationale autorisée à frapper monnaie. Pour ses 1150 ans, elle organise une vaste opération promotionnelle auprès des principaux ateliers monétaires de France.



Les trois panneaux installés dans le hall d'entrée de l'Hôtel de la Monnaie invitent à explorer l'univers de la monnaie.

Depuis quelques semaines, trois grands panneaux d'exposition ont été installés dans le hall d'entrée de l'Hôtel de la Monnaie : le premier retrace l'histoire générale de la production monétaire, le deuxième détaille les métiers de la monnaie et le dernier évoque l'ancien atelier monétaire de Molsheim.

Les premiers ateliers monétaires

En 843, à la suite du partage de l'empire carolingien par le traité de Verdun, le pouvoir impérial s'affaiblit fortement entre les mains des trois petits-fils de Charlemagne.

A cette époque, les ateliers monétaires sont très nombreux et répartis sur l'ensemble du territoire de la France actuelle. L'un des trois héritiers, Charles II le Chauve (840-877), roi de Francie occidentale va se servir de la réorganisation de la frappe

monétaire pour rétablir une unité territoriale et identitaire. Avec la promulgation de l'édit de Pîtres (25 juin 864), il affirme son pouvoir et crée dix ateliers monétaires, dont la fameuse "Monnaie de Paris".

Les ateliers en régions

A partir de Philippe Auguste (1180-1223) et, surtout, de saint Louis (1226-1270), la monnaie royale gagne du terrain sur les zones féodales, limitant les privilèges des seigneurs locaux. Cependant, quelques-uns de ces ateliers régionaux continuent de fonctionner jusqu'au XVIII^e siècle. Sous l'Ancien Régime, l'atelier monétaire fonctionne sur la base d'un contrat passé entre le roi et un marchand. Ainsi, le roi prête les bâtiments et fixe les normes de production, tandis que le marchand a pour mission de trouver le métal et de diriger la frappe monétaire. Le nombre d'ateliers royaux varie pendant plusieurs siècles. En effet, les crises monétaires induisant des fermetures et des réouvertures répétées de certains ateliers, les besoins du roi (financement des guerres, etc.) et les annexions territoriales à la Couronne font régulièrement fluctuer leur nombre (par exemple, vingt-sept en 1691).

La centralisation monétaire à Paris

Au lendemain de la Révolution française, la plupart des ateliers monétaires sont fermés et démantelés. Seuls treize d'entre eux subsistent alors et ils ne sont plus que trois en 1870 : Strasbourg, Bordeaux et Paris. A partir de 1878, la "Monnaie de Paris" devient l'unique atelier national, en dépit d'un rôle épisodique attribué aux ateliers de Castelsarrasin



L'Hôtel de la Monnaie vu du ciel (Photo Hervé Colson).

(Tarn-et-Garonne) et Beaumont-le-Roger (Eure). Depuis sa création, la "Monnaie de Paris" est toujours proche du lieu de conservation du Trésor royal. A la fin du XVIII^e siècle, Louis XV décide de réunir la production de la monnaie et celle des médailles dans un même site, au cœur de la capitale, sur le quai de Conti. C'est le projet d'un jeune architecte, Jacques Denis Antoine, qui remporte la préférence du Roi. D'une superficie de plus de 12 000 m², le beau bâtiment est achevé en 1775.

La "Monnaie de Paris" aujourd'hui

Devant le volume croissant de pièces à frapper, l'Etat français décide en 1973 de construire à Pessac (Gironde) une usine moderne pour fabriquer les pièces de monnaie courante. Devenue au 1^{er} janvier 2007 un établissement public industriel et commercial (EPIC), la "Monnaie de Paris" fonctionne désormais comme une véritable entreprise indépendante. A Pessac, on frappe ainsi la monnaie courante pour

la France et pour d'autres pays du monde, tandis qu'à Paris, on réalise des monnaies de collection (en or et en argent uniquement), des médailles, des décorations officielles et des objets d'art. Plus vieille entreprise du monde, la "Monnaie de Paris" célèbre cette année ses 1150 ans d'existence.

Grégory OSWALD

La "Monnaie de Paris" en chiffres

- 500 salariés dont 350 ouvriers (Paris et Pessac)
- 1,5 milliard de pièces de monnaies courantes frappées par an
- 36,5 tonnes d'argent achetées par an
- 100 000 médailles fabriquées par an
- 120 000 pièces en or frappées par an
- 130 000 décorations officielles produites par an.

En bref

Ecole alsacienne de chiens-guides d'aveugles

Installée à Cernay depuis 1991, reconnue de mission d'utilité publique, l'Ecole alsacienne de chiens-guides d'aveugles s'apprête à remettre, gratuitement comme toujours, son 160^e chien à une personne aveugle ou très malvoyante de la Région. "Nos futurs chiens-guides sont élevés dans un environnement familial qui facilite leur intégration, dans le foyer de leur nouveau maître aveugle. Grâce à ce véritable travail d'artisan, la personne souffrant de déficience visuelle peut à nouveau se déplacer en toute autonomie", explique Danièle Griffanti, la directrice.

Pour la 3^e année consécutive, la Fédération française organise la semaine du chien-guide d'aveugle du 22 au 28 septembre sur l'ensemble du territoire. En Alsace, c'est l'Ecole de Cernay qui est chargée de promouvoir l'opération au *Salon des bouquins* le dimanche 21 septembre de 10 h à 18 h à Cernay. Des parcours de découverte sont proposés pour comprendre comment le chien-guide lit la ville et ses dangers pour conduire son maître en toute sécurité. La Ville de Molsheim tenait à soutenir cette opération et si un tel besoin se faisait ressentir au sein de la cité, elle serait heureuse d'apporter son soutien.

Renseignements : Danièle Griffanti, tél. 06 17 81 10 01 ;
Email : chienguides.alsace@wanadoo.fr



Valérie, une Bas-rhinoise ici avec son berger blanc suisse, Gypse a bénéficié du programme.

Servir + à Molsheim : Pour les particuliers et les entreprises

servir 

Bien + que des services à domicile

Gardez du temps pour vous et pour l'essentiel.

Trouvez des solutions pour **maintenir à domicile un proche âgé** et l'équiper d'un système de **télé-surveillance** pour sa sécurité et votre sérénité.

Demandez le coup de main d'**une femme de ménage** ou d'**un jardinier** ...

Régulièrement ou de façon ponctuelle, Servir+ met à votre disposition des personnes de confiance qui facilitent votre quotidien.

Très investi dans la vie locale et bien implanté dans la région de **Molsheim, Obernai et Truchtersheim depuis 25 ans**, Servir+ est un groupement d'associations à vocation sociale qui s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises.

Déductions fiscales des services à domicile, services à la carte, sans engagement de durée, paiements par CESU acceptés*.



Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.servirplus.com ou au **03.88.47.94.00**
Servir Plus - 1 chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

*Selon les conditions de l'article 199 sexdecies du CGI - Agrément n° 442 310 579 du 26 janvier 2012

Numérisation des registres d'Etat civil

Assurer une meilleure accessibilité

Durant près d'une semaine, la société Com'Est a numérisé les registres d'Etat civil de la mairie de Molsheim. Cette démarche a été consentie pour assurer une meilleure conservation et une meilleure recherche des pièces. Pour l'heure les actes de naissance, de mariage et de décès des 100 dernières années sont concernés par cette opération.



Un système de rainure permet de poser le registre d'état civil à plat sans l'abîmer. Après chaque numérisation de page, l'opératrice vérifie sur le petit écran intégré que le fichier est exploitable.

Au beau milieu de la salle Gerbrunn trône un scanner géant destiné à numériser les actes de naissance, de mariage et de décès des 100 dernières années.

Outre le gain de place et la facilité de recherche des différentes pièces d'état civil par les services concernés, cette opération vise également à rendre l'information et la documentation totalement accessibles à terme.

Indexer pour mieux rechercher

S'ensuivent les opérations de nettoyage et de découpage des actes pièce par pièce grâce à un logiciel de traitement des photos. *"L'indexation des pièces représente une des parties les plus lourdes à gérer,* souligne Marc Svec de la société Com'Est en charge du marché, mais elle offre une recherche rapide et simple en renseignant le nom, le prénom, la

date, l'année et le type d'actes. Une fois indexées, les pièces sont restituées sur un support numérique et intégrées au logiciel d'état civil utilisé par la Ville.

Toute la partie numérisation s'est déroulée aux alentours de la mi-mai.

Les actes sont en cours de nettoyage et d'indexation et devraient être restitués à la Ville fin juillet.

R.S.

Budget 2014

Une gestion rigoureuse un avenir à consolider

Suite aux échéances municipales, le calendrier budgétaire a été quelque peu modifié cette année. Ainsi, le vote du budget primitif (BP de 17 106 095 €) a été adopté le 16 décembre 2013 par le Conseil municipal.

Ce nouveau mode de fonctionnement présente l'avantage d'offrir une meilleure lisibilité sur les opérations d'investissement, en adéquation avec l'année budgétaire.

Seul bémol, le BP est établi sans connaissance des produits fiscaux et du montant des dotations de l'Etat qui s'infléchissent d'année en année. Il a ainsi fallu voter un second budget, dit supplémentaire, s'établissant à 3 250 254 €.

Au final, le budget total 2014 s'élève à 20 356 349 €. Avec ce budget ambitieux malgré la morosité éco-

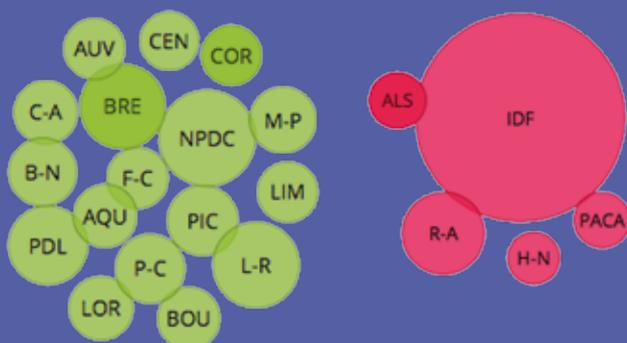
nomique ambiante, la Ville entend :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Poursuivre les opérations d'investissement
- Ne pas céder à la facilité de l'emprunt
- Conserver des taux de fiscalité inchangés pour la 9^e année consécutive (sont exceptées les revalorisations des bases effectuées par l'Etat et indexées sur l'inflation)
- Rester prudente et réaliste.

Grâce à une gestion rigoureuse, l'exécution du budget principal 2013 s'est soldé par un excédent de 978 552 € permettant à la cité Bugatti de poursuivre sa politique d'investissement. Parmi les grands chantiers de 2014, figurent notamment :

- le chantier de la mairie
- le réaménagement du bâtiment de la rue Streicher.

Péréquation et baisse des dotations



Régions bénéficiaires

Régions contributrices

Une application mise en ligne par la Gazette des communes permet de comprendre le mécanisme de la péréquation horizontale. Ainsi, le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), instauré par la loi de finances pour 2012, est un dispositif visant à prélever des ressources aux collectivités considérées comme riches pour les reverser aux collectivités jugées pauvres, une sorte de Robin des Bois des temps modernes.

Sur le schéma ci-dessus basé sur des données de 2012, avec un FPIC de 2 564 000 €, l'Alsace figure au 3^e rang des régions contributrices derrière l'Île de France (78 816 000 €) et Rhône-Alpes (15 429 000 €) Le Languedoc-Roussillon est la première région bénéficiaire devant le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne.

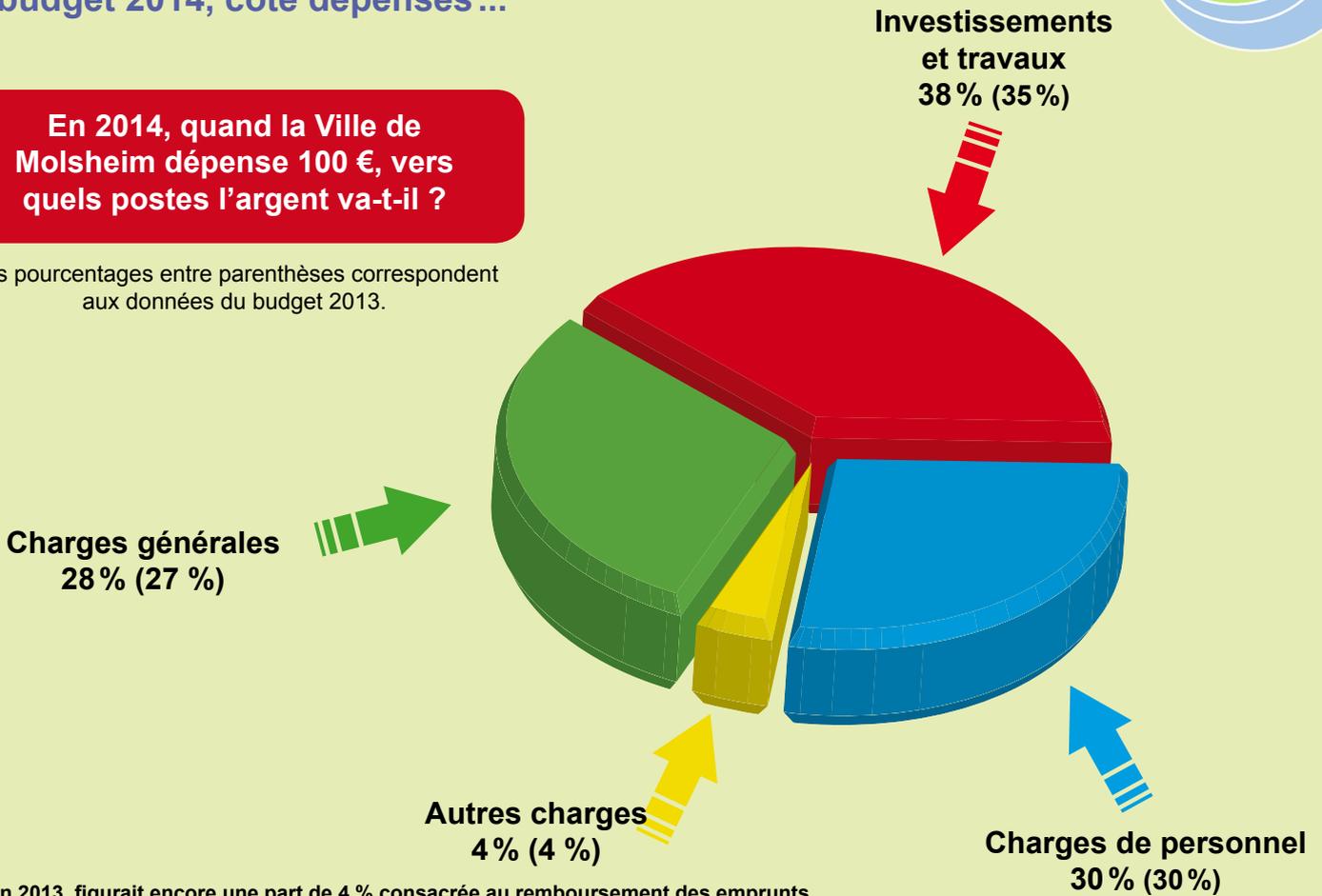
2014 coïncide avec l'an I de la dette zéro pour Molsheim. Même si la cité Bugatti bénéficie d'une belle capacité d'autofinancement, l'avenir semble s'obscurcir. Outre la baisse des dotations de l'Etat, la diminution des participations financières de la Région et du Département, la suppression des mécanismes de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, la Ville est soumise à la péréquation horizontale.

D'un montant de 111 800 € en 2013, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales devrait atteindre les 310 000 € à l'horizon 2016. Malgré cet état des lieux, la Ville a souhaité maintenir ses taux de fiscalité inchangés pour la 9^e année consécutive.

Le budget 2014, côté dépenses ...

En 2014, quand la Ville de Molsheim dépense 100 €, vers quels postes l'argent va-t-il ?

Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2013.

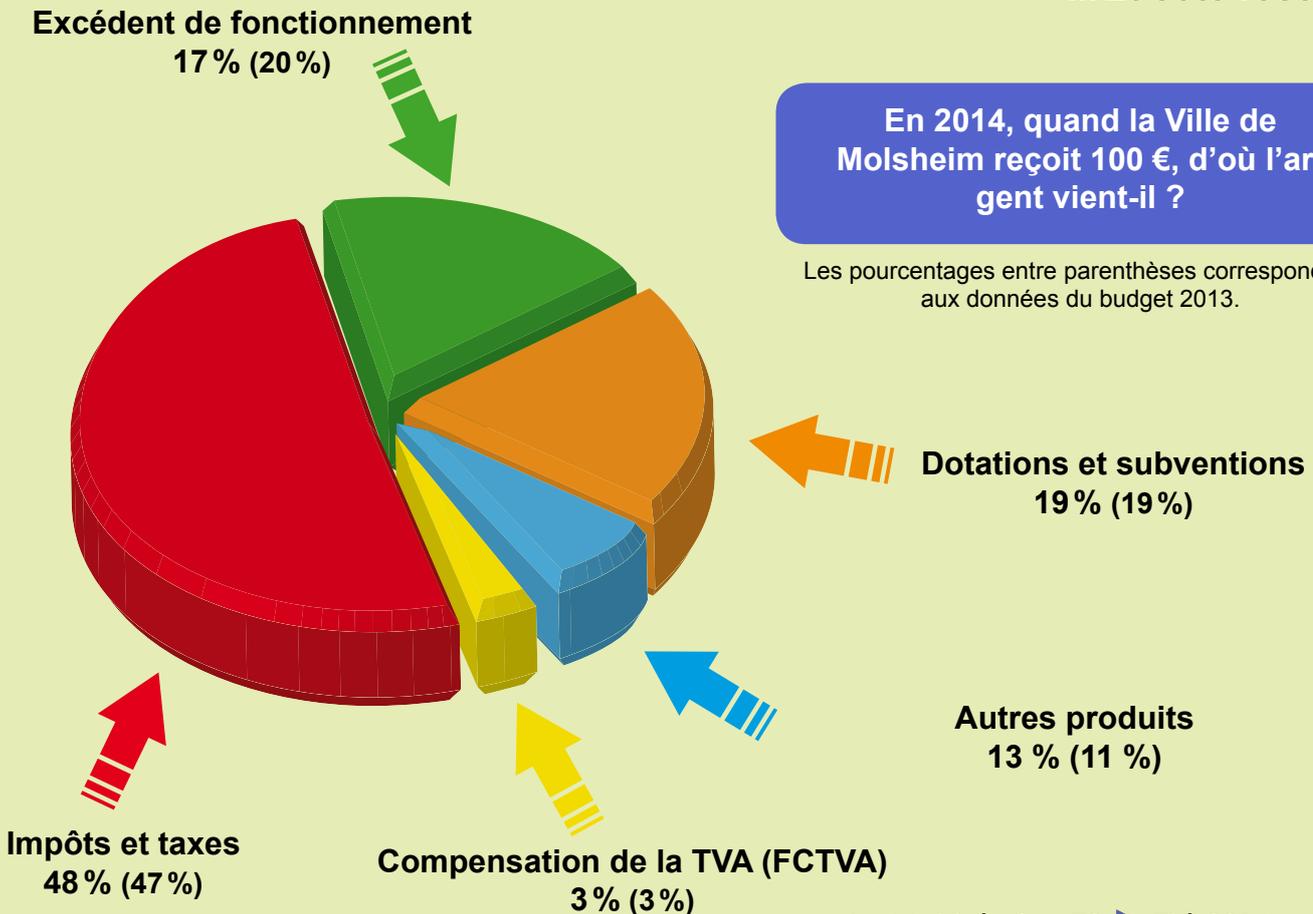


NB : en 2013, figurait encore une part de 4 % consacrée au remboursement des emprunts

... Et côté recettes

En 2014, quand la Ville de Molsheim reçoit 100 €, d'où l'argent vient-il ?

Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2013.



Carte d'identité de Molsheim

Une Ville où il fait bon vivre

Ville au riche patrimoine historique, Molsheim, l'Alsacienne, présente des atouts indéniables. Cette étape incontournable de la route des Vins brille également par ses activités économiques, sportives et culturelles. Courtisée par les entreprises pour son accessibilité hors du commun, la cité Bugatti continue à participer au rayonnement économique du territoire.

Chef-lieu d'arrondissement et de canton, Molsheim, commune de quelque 9 500 habitants, offre la particularité de concilier l'attrait de la Ville et le savoir bien vivre de la campagne. La première mention de "Mollesheim", qui serait à l'origine du nom actuel, apparaît en 812 dans un acte de donation de vignes de l'évêque Adaloch au Chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg. C'est un autre évêque, Jean de Dirpheim, qui fait bâtir le mur d'enceinte dont il subsiste quelques vestiges, comme

la Porte des Forgerons.

Autre époque importante de l'Histoire, la Contre-Réforme : chassés par la ville de Strasbourg, les chanoines de la cathédrale trouvent refuge derrière les fortifications de Molsheim en 1605. D'autres ordres religieux se sont succédé comme les Chartreux, les Jésuites, les Bénédictins et les Capucins.

Au XX^e siècle, la cité voit ses activités se diversifier et s'orienter vers l'industrie avec l'arrivée notamment d'Ettore Bugatti en 1909.

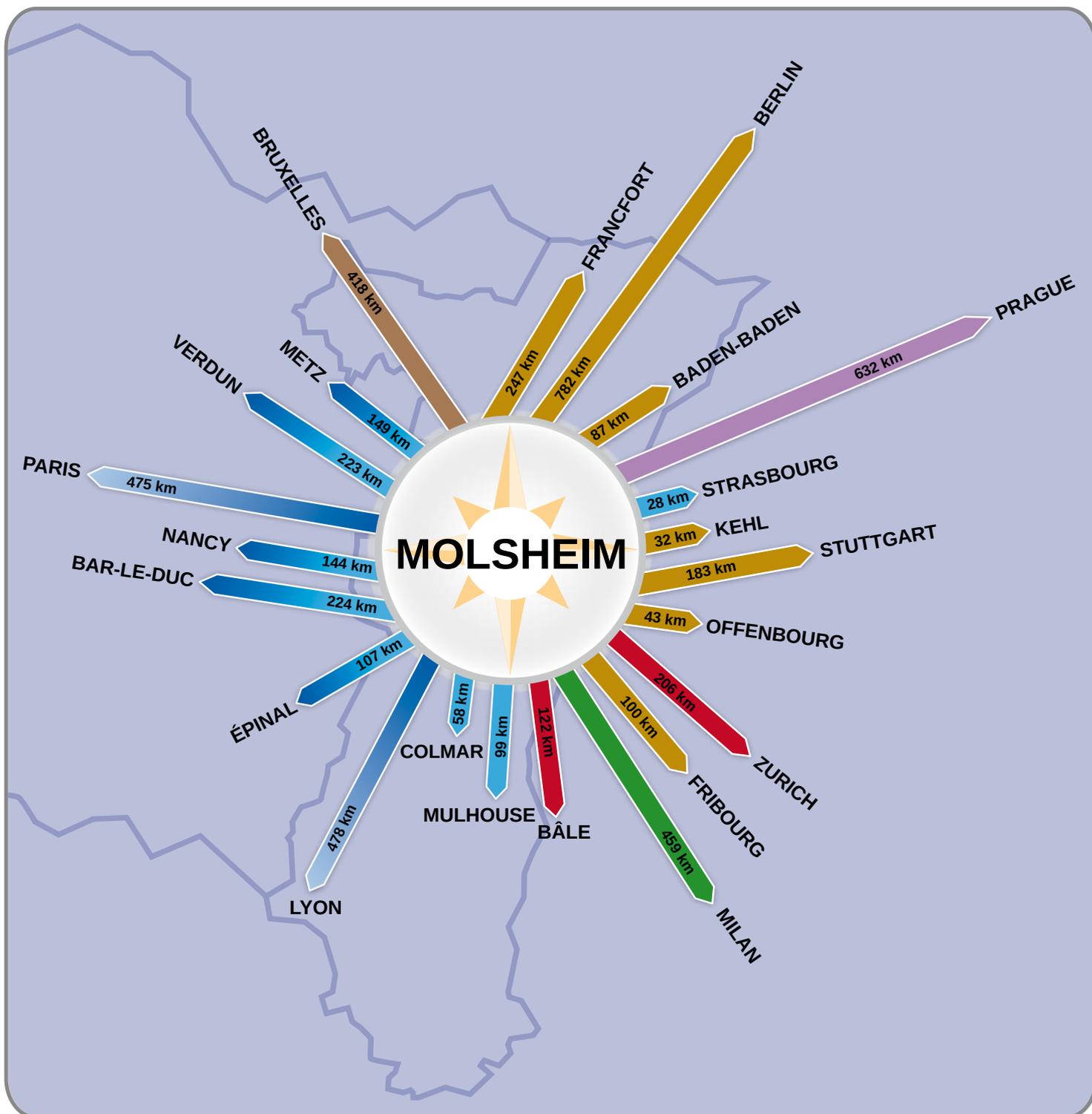
Molsheim en bref

Superficie : 1 084 hectares dont :

- 46,3% (502 ha) de zones urbaines (habitations, artisanat et commerces)
- 10 % (109 ha) de vignoble
- 22,7 % (245,6 ha) de zones naturelles réservées aux activités agricoles, maraîchères, horticoles et piscicoles.
- Longitude : 48,53°
- Latitude : 7,48°
- Point le plus haut : 373 m
- Point le plus bas : 166 m.



Situation géographique de Molsheim



- Région Alsace
- Région Lorraine
- autres régions
- Allemagne
- Suisse
- Italie
- République Tchèque
- Belgique



Insolite à Molsheim

Le refuge des cigognes

Outre le parc des cigognes situé au bord du canal de la Bruche, les échassiers migrateurs semblent apprécier le climat molshémien. Ce printemps, deux couples ont élu domicile sur les hauteurs de la cité Bugatti, l'un sur un nid construit en 2012 par des élèves de l'école des Tilleuls. Le second a préféré fabriquer lui-même son nid à côté du parcours équestre.

Y'a pas de doute, il fait bon vivre à Molsheim et les cigognes semblent apprécier le climat qui règne dans la cité Bugatti.

Deux couples ont ainsi élu domicile non loin de leurs congénères du parc des cigognes. Pour les admirer, il suffit de prendre un peu de hauteur.

Le réaménagement de 2012

Avec les travaux d'aménagement du parc entrepris en février 2012 pour un coût total de 40 000 €, la Ville avait fait installer à l'extérieur du parc, un nid perché à 7 m de hauteur. Ce sont des élèves de la classe bilingue de CE2-CM1 de Marie Agram qui avaient été enga-

gés pour collaborer à cette mission. Sous l'égide de Gérard Wey, directeur de l'Association pour la protection et la réintroduction des cigognes en Alsace-Lorraine (Aprécial), et d'Olivier Drissler, responsable des Ateliers municipaux, les écoliers s'étaient transformés en apprentis-bâtisseurs de nid.

L'armature avait été garnie de branches de saule et de sarments de vigne. La structure avait ensuite été recouverte de foin et de paille mélangés à du fumier. Il ne restait plus aux oiseaux migrateurs qu'à venir nicher.

Dès la fin de l'hiver 2013-2014, un premier couple a pointé le bout de son bec pour investir le nid douillet situé près de la Maison des élèves.

Le 1^{er} avril, un autre couple a élu domicile sur un pylône électrique situé à côté du parcours équestre. Après la construction de toutes pièces de leur nid, le miracle de la nature s'est produit. Au bout de 32 jours, trois cigogneaux ont brisé leur coquille près de la Maison des élèves. Côté rue des Remparts, ce sont deux oisillons qui attendent encore quelques jours pour voler de leurs propres ailes.

Début août, ce sera déjà l'heure du grand départ vers l'Afrique, l'Espagne ou le sud de la France. Mais selon le spécialiste de l'Aprécial, les cigognes reviennent toujours dans la région où elles sont nées.

R.S.

Les cigognes de la rue des Remparts (Photos René Fischer et Jérémy Wagentrutz)



Les cigognes de la rue des Sports près de la Maison des élèves dans le nid fabriqué par les élèves de l'école des Tilleuls. (Photo J.W.)





Club de natation synchronisée

Le ballet des ondines

Fort de ses 135 membres de 7 à plus de 50 ans, le club de natation synchronisée de Molsheim-Mutzig voit la vie en bleu... Bleue comme l'eau de la piscine couverte de la route des Loisirs que les nageuses fréquentent jusqu'à 4 heures par semaine pour les plus aguerries. L'important ce n'est pas de savoir bien nager mais d'être à l'aise dans son maillot et dans l'eau.

Souplesse, puissance et endurance, voilà les trois qualités essentielles pour évoluer dans un ballet nautique. A Molsheim, ce sont 130 ballerines qui se jettent... à l'eau chaque semaine. Quant aux messieurs, aucune trace, ou alors juste en sous-marin. "Il n'y a que mon mari dans le club et il officie en tant qu'entraîneur, explique Vanessa Muller. Nous

avons déjà un licencié par le passé mais il a renoncé. Sur le circuit mondial, la déclinaison de ce sport au masculin se heurte à une montagne de préjugés", renchérit la présidente du club, elle-même juge à la Fédération internationale de natation. Pourtant les talents existent à l'image de ce jeune Russe qu'elle a rencontré lors de l'Open de France à Paris.

De 7 à plus de 50 ans

A Molsheim, ces préoccupations sont loin d'entacher le moral des troupes. Au contraire, lors du Gala de fin d'année, les 130 nageuses âgées de 7 à plus de 50 ans ont rivalisé d'adresse et de grâce pour offrir un spectacle inédit consacré aux monstres. De *Ghostbuster* à *Batman* en passant par *Harry Potter* ou *Shreck*,

Le CNS en bref

135 licenciés pour 15 encadrants
Entraînements hebdomadaires
de 2 heures à la piscine couverte
de Molsheim-Mutzig :

- le mercredi à 17 h
- le samedi à 16 h 30

Prochain test d'intégration :

- le mercredi 10 septembre à 17 h

Contact : Vanessa Muller
mulvan.synchro@gmail.com

l'univers du fantastique a été revisité par les 15 entraîneurs. Certains programmes ont nécessité de nombreuses séances pour tutoyer l'excellence. *"Pour les noces funèbres, les filles travaillent depuis le mois de janvier"*, explique Vanessa Muller. Aux exigences techniques et à la maîtrise des figures imposées indispensables à la préparation des compétitions, il faut ajouter le sens artistique.

Armées de leur pince-nez, et maquillées à outrance pour coller au plus près à leur chorégraphie, les

naïades enduisent leur chignon d'une pellicule de gélatine pour rester impeccables durant toute la durée du spectacle. Car le jour J, il s'agit de tout donner.

Pour Lilou au sourire mutin dans son costume de fantôme, Esther qui a intégré le Ballet nautique de Strasbourg mais qui ne voulait manquer ce rendez-vous annuel pour rien au monde ou encore Mathilde qui révise ses enchaînements dans la voiture, le CNS reste avant tout un club formateur où il fait bon nager...

Pour l'avenir, la présidente souhaite avant tout maintenir le cap. *"Nous ne disposons pas de créneaux ou de séances d'entraînement suffisants pour espérer atteindre un niveau supérieur à la Nationale 3"*. Présent à la fête du Sport le 6 septembre, le CNS invite tous les curieux à découvrir son univers aquatique.

R.S.

Vanessa Muller est présidente du CNS depuis 2 ans. Sa vie de directrice d'école est principalement rythmée par la natation synchronisée. Outre l'entraînement de trois ballets, elle officie également comme juge international et accessoirement comme madame Loyale lors du gala de fin d'année.



Une étoile du CNS au BNS

Club phare de la natation synchronisée, le Ballet nautique de Strasbourg évolue au niveau national et élite. Julie Feger, 15 ans, licenciée pendant 4 ans au CNS, a eu la chance tout comme sa collègue, Emma Latteux, d'intégrer le pôle strasbourgeois de sport-étude à la rentrée 2013. *"C'était une expérience enrichissante mais éprouvante"*, avec une moyenne de 20 h hebdomadaires passées dans l'eau.

Evoluant dans l'équipe Nationale 1, elle a participé aux championnats de France à Toulouse qui se sont déroulés durant le même week-end que le gala du CNS. *"J'adore cet esprit de compétition et évoluer à haut niveau"*, mais de retour sur le tarmac strasbourgeois, elle a filé rejoindre sa petite soeur et ses collègues ballerines pour les encourager. Sa prochaine rentrée scolaire, elle la fera au lycée Freppel d'Obernai. *"Je préfère privilégier mes études tout en continuant la natation synchronisée"*. Reste à savoir si elle plongera à Strasbourg ou à Molsheim.



Conteneurs de textiles usagés Le Relais

Pour une valorisation de la collecte

Depuis le mois de mai, la commune de Molsheim a signé une convention avec le Relais Est pour offrir une solution pérenne de valorisation des textiles sur le territoire. Sept bornes de collecte ont été installées à différents endroits stratégiques de la ville. Les concitoyens sont invités à y déposer leurs textiles et chaussures en sacs fermés de 50 litres maximum.

LE RELAIS

Ne jetez plus vos vêtements à la poubelle
Donnez-les au Relais !

Grâce à vos dons, le Relais :

- crée des emplois
- limite le gaspillage
- protège l'environnement

Que donner au Relais ?

- chaussures liées par paires
- vêtements propres et secs
- linge de maison
- petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...)

• Il suffit de les rassembler dans un sac fermé (moins de 50L).

• En raison des débouchés faibles, votre merci s'arrête, merci de ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usées.

Pour trouver le conteneur du Relais le plus proche : www.lerelais.org



Info plus !

Depuis quelque temps, des conteneurs anonymes ont été installés sans autorisation sur des emplacements privés. Ne connaissant ni l'identité de l'entreprise ni la destination des dépôts, la Ville invite ses concitoyens à privilégier les conteneurs du Relais, clairement identifiés.

- soutient une entreprise engagée dans la lutte contre l'exclusion, qui crée des emplois durables pour des personnes en difficulté. Le centre de tri et les locaux du Relais Est sont basés à Wittenheim dans le Haut-Rhin. L'entreprise emploie 95 salariés sur site. Outre une prestation totalement gratuite, autonome et encadrée par une convention, le Relais assure également des garanties :
- passages réguliers pour chaque conteneur, au moins une fois par semaine
 - nettoyage des abords à chaque passage pour une propreté permanente des sites
 - entretien régulier des conteneurs
 - standard téléphonique, dont le numéro est indiqué sur les conteneurs, pour signaler tout incident sur le terrain.
 - conteneurs et véhicules géolocalisés et optimisation des circuits de collecte.
 - reporting régulier sur les tonnages collectés pour informer la collectivité en toute transparence.

R.S.

Bon à savoir

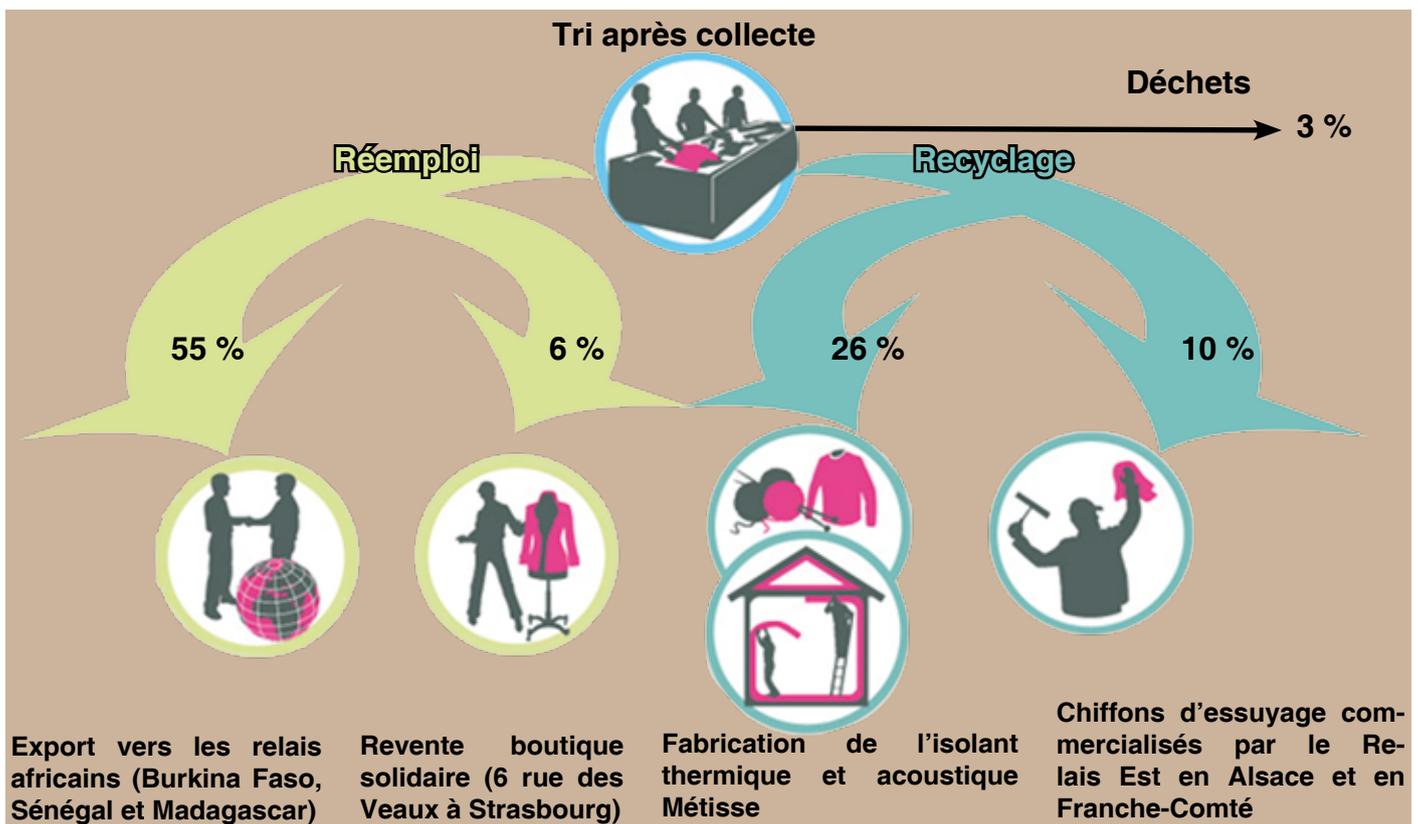
Afin de protéger les dons et de faciliter le travail des collecteurs, le Relais incite les usagers à déposer les vêtements, linges de maison et chaussures en sacs fermés de 50 litres maximum. Sont exclus de la collecte, les articles non textiles ; les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées ; les chutes de textiles et les chiffons usagés.

Plan d'implantation des sept conteneurs Le Relais



© Openstreetmap contributors

Devenir des articles collectés



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Gymnase Hossenlopp

Utilisé par les écoles élémentaires des Tilleuls et de la Monnaie ainsi que le lycée Louis Marchal durant le temps scolaire, par l'Office municipal des Sports pour le périscolaire et l'Accueil de loisirs sans hébergement ainsi que par dix associations sportives pour leurs créneaux d'entraînement et de compétition, le Gymnase Hossenlopp affiche complet.

Du lundi au vendredi, il est occupé de 8 h à 22 h 30 ; le samedi sur différents créneaux de 9 h 30 à 22 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h, soit une moyenne de 85 h hebdomadaires ! Le bâtiment avait bien besoin d'une cure de rajeunissement. La Ville a donc entrepris d'importants travaux de réaménagement pour un montant total de 168 000 € TTC incluant :

- pour la grande salle, rehausse de 4 cm et repose d'un faux-plafond de classe 1A réputé anti-chocs et avec éclairage intégré ; rafraîchissement des peintures ; révision des ouvrants et mise en place de nouvelles crémones ; mise en place d'un habillage en bois de sapin sur les murs
- pour les vestiaires, rénovation et installation d'un nouvel éclairage d'une VMC remplacement des aérothermes existants ; rafraîchissement des peintures.



Habillage en bois de sapin sur les murs et pose d'un faux-plafond réputé anti-chocs pour la grande salle.

Gymnase Henri-Meck

Démarrés en octobre 2012, les travaux du complexe sportif de la cité scolaire Henri Meck entrepris par la Région Alsace sont en voie d'achèvement.

Les vestiaires, le gymnase, la salle de musculation et la salle polyvalente sont d'ores et déjà opérationnels. Il reste encore à aménager les extérieurs, notamment le marquage et l'habillage des terrains de jeux, la matérialisation des aires de stationnement sur le parking destiné à accueillir les futures associations utilisatrices du complexe.

Les élèves de la cité scolaire ont déjà utilisé les locaux du complexe sportif, que ce soit pour se dépenser physiquement ou, comme ci-contre, pour plancher sur leurs épreuves.



Piste cyclable derrière Super U et Weldom

Ça y est, les travaux d'aménagement de la piste cyclable située derrière Weldom et Super U sont terminés. Une barrière en bois deux lisses a été implantée côté Bruche sur une longueur de 350 mètres linéaires pour sécuriser les abords du talus.

Ce sont les clôtures Fleck basées à Duttlenheim qui ont été attributaires du marché.

Ce mobilier urbain a été mis en place juste avant le 10^e anniversaire du marathon du vignoble d'Alsace. Le coût total du marché s'élève à 21 000 € TTC.



Les travaux du club house sont en cours d'achèvement

Stade de rugby René Brencklé

Porté par les deux communes voisines de Molsheim et Mutzig par le biais du Syndicat intercommunal à vocation multiple, le chantier de réhabilitation du stade de rugby touche à sa fin. Entrepris dès la fin de la saison 2012/2013, il se conclut par les travaux de finition du club house. Le Mutzig Ovalie Molsheim emmené par son président Bernard Beau devrait pouvoir fouler la pelouse naturelle du terrain d'honneur d'ici peu. Le Sivom attend encore le précieux sésame de conformité de surface délivré par la Fédération française de rugby. Début septembre les premières rencontres pourront se disputer sur l'*Eden-Park* du Mom.

Le coût total des travaux s'élève au final à 1 132 000 € dont près de 720 000 € supportés par les deux communes.

Des difficultés ont été rencontrées lors de l'implantation de la pelouse, ce qui a entraîné quelques retards dans l'évolution du chantier.



Quoi de neuf !

Appel

Nouveaux commerçants, vous souhaitez figurer dans cette rubrique, contactez-nous : Service communication tél. 03 88 49 58 28.

Molsheim orthopédie service

Initialement situé place de l'Hôtel de Ville à côté de la pharmacie de la Vierge, Molsheim orthopédie service s'est installé au 26 route de Dachstein le 1^{er} avril. Membre du réseau Cap vital santé, l'entreprise propose, entre autres, de la vente et de la location de matériel médical, des bas de contention, des prothèses mammaires et des fournitures orthopédiques. Fabienne, Cédric et Geoffrey sont présents pour prodiguer leurs précieux conseils.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
le samedi de 9 h à 12 h.- Tél. 03 88 38 02 30
www.capvitalsante.com/molsheim
Email : molsheim.orthopedie@orange.fr



8 à Huit

Le point Coop du centre-ville change de nom et de groupe mais conserve la même adresse au 9 place de l'Hôtel de Ville. Sous le giron de l'enseigne Carrefour il est devenu officiellement 8 à huit mais continue à assurer sa mission de commerce de proximité. C'est Manuel Schaeffer bien connu par la clientèle du centre-ville qui assure la gérance du magasin secondé par Blandine et très prochainement par un autre employé.

Heures d'ouverture :
du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Le dimanche de 9 h à 12 h
Tél. 03 88 47 80 57



Auto-école As du volant

Ouvert depuis le 14 avril, l'auto-école As du volant n'a de commun avec le célèbre dessin animé que le nom. Pas de trace de Satanias ni de Diabolo. C'est Jonathan Schaeffer, un passionné de moto, qui est aux commandes de cette entreprise située au 3 avenue de la Gare. Il propose de passer les permis voiture et scooter, en attendant de trouver une piste pour les motos.

Heures d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le mardi de 15 h à 19 h ;
le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h
Tél. 09 84 46 79 55

Email : autoecole.asduvolant@gmail.com



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2014

Naissances

Bienvenue à ...

Mars

- **Lison**, fille de Aurélie BARTH et de Jérémy ARMBRUSTER
- **Melih**, fils de Minüre UYSAL et de Birol YILDIRIM
- **Lili**, fille de Christine NAGEL et de Romain DI PANCRAZIO
- **Daphné**, fille de Delphine BOUTOULLEAU et de Bertrand VINCENT
- **Amine**, fils de Stéphanie MAILLOT et de Embarek BOUDJEMAA
- **Elsa**, fille de Cyrielle HEITZ et de Alexis GOETTELMANN
- **Rita**, fille de Hasna FIDDI et de Kalid SALOUHI
- **Lazar**, fils de Ivana ALEKSIC et de Darko ANDJELKOVIC



Avril

- **Maë**, fille de Sylvanie LOISON et de Marc MORAIS DA SILVA
- **Mohamed**, fils de Zouaouia KEMMACHE et de Nordine ZAÏR
- **Yasmine**, fille de Nassira LAMSAFI et de Jamal AYAD
- **Agathe**, fille de Camille ARMAND et de Olivier BOCK
- **Louise**, fille de Elise JUNG et de Thomas METZGER
- **Jordan**, fils de Evelyne STAEBLER et de Christophe DEBAISIEUX
- **Mélyna**, fille de Julie WOLFER et de Grégory BOUTET
- **Jules**, fils de Elodie STAUB et de Marc BERNHARD
- **Gabin**, fils de France WERNERT et de Emmanuel BODEMER
- **Mélina**, fille de Maryline LAMON et de Cédric WABNITZ

Mai

- **Hélène**, fille de Barbara WOLFF et de Pascal WAHNERT
- **Agathe**, fille de Laureen PARADIS et de Jérôme BERNASCONI
- **Jeanne**, fille de Camille GARSTECKI et de Romain FROMONOT
- **Kerem**, fils de Derya BINGOL et de Sureya BUYUK
- **Enaëlle**, fille de Nadine SCHWOB et de Patrick WEBER
- **Elodie**, fille de Angélique WAECKEL et de Jérémy STIFF
- **Lisa**, fille de Emmanuelle LE BRIS et de Maxime JOUBERT

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à ...

Hanene ATTAB et Mourad EL CHERNI - 17 mars 2014
 Christine BUCHER et Thomas BRUNNER - 04 avril 2014
 Tracy FAIN et Arnaud FRIEDRICH - 10 mai 2014
 Tazegül KEMALDAR et Onur UYSAL - 10 mai 2014
 Eda GEDIK et Murat ERDINC - 10 mai 2014

Claire MARTINEZ et Renaud THIEBAULT - 24 mai 2014
 Constance RAUHUT et Jonas MOSBACH - 30 mai 2014
 Marie NIBEL et Laurent URGON - 31 mai 2014
 Gabrielle ORLOWSKI et Jean-Luc BERELL - 31 mai 2014



**Dominique
Weber**



Choix - Qualité - Conseil - Prix

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92

☎ **03 88 38 14 64**

AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

Auberge Vigneronne "WINSCHNUTZER"

Hélène KAES

**Ses Spécialités Alsaciennes
Ses Tartes Flambées**

Les vins de la Cave KAES Henri peuvent être dégustés à l'Auberge



12, place de la Liberté - 67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 55 47 - Port. 06 86 98 91 06
06 70 33 30 74 - E-mail : feldbaum.kaes@yahoo.fr

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES**

Entreprise agréée
RGE



PAFFENHOFF

26, rue du Général-de-Gaule
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 38 31 22
Fax 03 88 49 35 90
sarichauffagepaffenhoff@orange.fr

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES,
BUREAUX



102A, rue du Four
67210 GOXWILLER

Tél. 03 88 95 02 32
Fax 03 88 95 07 51



MAV
IMMO EURL

ACHAT VENTE LOCATION
GESTION SYNDIC

Maurice
KUNSTMANN

Diplômé en Droit Immobilier - ICH - STRASBOURG

35, rue de Saverne - BP 33062
67123 MOLSHEIM Cedex

Tél. : 03 88 38 34 61

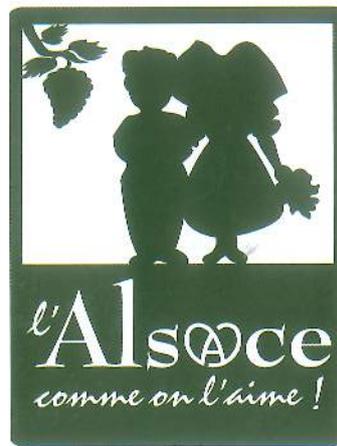
06 64 04 23 66

site : www.immo-delta.com

e-mail : mav-immoo@orange.fr

cora
Dorlisheim

à cora Dorlisheim, c'est pas pareil



coradrive.fr
commandez en ligne, c'est prêt à emporter

Tél. 03 88 49 71 71 www.cora.fr/dorlisheim

EUROVIA
VINCI+

AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations

